



**Appel à manifestation d'intérêt pour le projet d'externalisation de
84 lits d'EHPAD en location du Centre Hospitalier de Sainte Foy
la Grande**

Direction commune Centre Hospitalier de Libourne

Éléments de l'appel à projet :

Montage du projet :

Le promoteur du projet s'engage à proposer une structure médico-sociale (propriétaire, investissement) pour la location au Centre Hospitalier de Ste Foy la Grande

La structure doit se situer à l'extérieur de l'enceinte du CH de Ste Foy la Grande mais à proximité de celui-ci et accessible aux commodités urbaines

Convention de coopération à établir entre le promoteur et le CH de Ste Foy la Grande pour définir le fonctionnement

Critères d'évaluation :

Assurance de la pérennité du fonctionnement de la structure sur site

Expérience du promoteur dans le montage de ce type de projet

Qualité de l'offre médico-sociale proposée :

Engagement sur le niveau des contraintes architecturales répondant aux besoins d'une structure médico-sociale

- + lieu de vie
- + unités sécurisées : 2 unités de 12 à 14 places chacune
- + espaces spécifiques pour activités
- + respect des normes d'accessibilité pour personnes âgées dépendantes

+ accessibilité pour les fonctions logistiques (offices relais, stockage linge, autres locaux de stockage et locaux déchets...)

+ espaces administratifs (accueil résident/famille, bureaux pour les professionnels...)

+ envisager une solution de secours en cas de rupture d'approvisionnement en électricité

Calendrier et faisabilité du projet à coordonner avec le CH de Ste Foy la Grande et ses différents partenaires (CD 33, ARS)

Faisabilité architecturale en fonction des structures existantes ou des terrains disponibles (identification par le promoteur du nombre de m2 nécessaires pour l'implantation de la structure et des espaces de stationnements et logistiques)

Éléments financiers :

La redevance annuelle locative à la charge du CH de Ste Foy la Grande doit être compatible avec les dotations annuelles de financement allouées et les tarifs arrêtés par l'ARS et le CD 33

Détail du calcul des redevances, durée et composantes (avec ou sans aide à l'investissement du CD 33 et/ou ARS)

Délai de réponse : le Vendredi 8 Novembre 2019

Réponse à adresser par mail à secretariat.direction@ch-stefoy.fr et copie par courrier recommandé avec accusé réception.

Contact : emmanuelle.ricart@ch-stefoy.fr